





Chers habitants de CRAS

L'automne est là, et le temps est venu de vous adresser une nouvelle édition de notre journal communal.

Tout d'abord un sentiment de tristesse car deux de nos aînés viennent de nous quitter. J'adresse, au nom de toute l'équipe municipale toutes nos condoléances, sincères et respectueuses à leurs familles dans la peine.

Le temps ne s'arrête jamais. Le cycle de vie nous entraîne et nous traversons les étapes déterminantes que sont la petite enfance, l'enfance, l'adolescence pour atteindre l'âge adulte, la majorité se situant depuis un certain nombre d'années à 18 ans. Alors 18, 20, ou un peu plus, c'est le temps de la jeunesse, le temps de l'insouciance, et aussi le temps de l'inconscience. On brave les interdits, les dangers, on provoque le courroue des moins jeunes. La jeunesse est un art disait Oscar WILDE! illustre écrivain Irlandais. Certes, c'est tout à fait vrai mais à condition que cet art de vivre ne tourne pas au drame, je dirai même au cauchemar. Maire de ce village, je mets tous mes espoirs dans cette jeunesse qui aura un jour pour mission de prendre le relais et d'assurer la pérennité et la sérénité de cette vie choisie par chacun d'entre nous, au sein d'une commune rurale calme et paisible. Merci, chers jeunes de ce village, d'entendre ce message et de faire en sorte que l'on puisse continuer à dire, à CRAS, il fait bon vivre.

Gérer une commune, c'est bien sûr savoir prévoir, anticiper, au delà de la seule gestion du quotidien, c'est-à-dire des affaires courantes. L'équipe municipale et moi-même nous y employons et travaillons au mieux de l'intérêt général. La vie d'un village, vous le savez passe par la bonne santé de l'école. La rentrée s'est faite dans de bonnes conditions comme à l'accoutumée. Je remercie nos enseignantes qui oeuvrent sans relâche au bénéfice des enfants. La vie d'un village c'est aussi et surtout la vie associative vecteur de lien social intergénérationnel. Nous avons la chance à CRAS de pouvoir compter sur des associations dynamiques avec des bénévoles engagés au service de tous.

Vous le savez, la commune ne verse pas d'argent aux associations sous forme de subvention. Par contre, celles-ci bénéficient à titre gratuit des structures communales, particulièrement la salle des fêtes pour y tenir réunions et manifestations.

Au-delà de cette salle polyvalente dont nous sommes fiers, et que les municipalités successives ont maintenu en parfait état, seule la salle d'évolution de l'école maternelle pouvait représenter une ressource, hors temps scolaire bien sûr, puisqu'elle est avant tout dédiée à l'école.

Depuis 12 ans, le karaté club de CRAS utilisait pratiquement au quotidien, à l'exclusion des lundis, cette salle d'évolution pour ses entrainements. La pandémie malheureusement nous a obligés à mettre fin à cette utilisation, car pour des raisons d'hygiène et de santé, nous avons dû organiser un service de restauration scolaire différent pour les petits et les grands, afin d'éviter au maximum tout risque de contamination. Les enfants de l'école élémentaire prennent donc leur repas dans la salle d'évolution, le local de cantine habituel restant dédié aux petits de l'école maternelle.

suite page suivante



**SOMMAIRE** 

PAGES 2-3 COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PAGES 4-5 CITOYENNETE

PAGES 6-7
NOS PETITES CRASPOUILLES

PAGES 8-9 ACTUALITÉ DE NOTRE VILLAGE

PAGES 10-11 DE MON CLOCHER

PAGES 12-13
CHEZ NOS AGRICULTEURS

PAGES 14-15 VACHEMENT BIEN

PAGES 16-21 LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

PAGE 22 DEPISTAGE DU CANCER Les comptes rendus complets des conseils municipaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune :

www.cras38.fr

La Crazette reprend uniquement, sous une forme synthétique, les délibérations et points importants.

# la Crazette en lígne!



#### La Crazette sur Internet ? C'est possible!

Vous souhaitez consulter un ancien numéro ?

Les numéros de la Crazette, publiés depuis décembre 2010 sont disponibles sur le site communal:

#### www.cras38.fr

Rubrique Vie municipale – la Crazette

Pour ce faire, les entrainements du club de karaté ont été repliés à la salle des fêtes. Le tatamis y est d'ailleurs installé de façon permanente sur une moitié de salle afin de permettre, parallèlement d'utiliser cette salle à d'autres fins, particulièrement les réunions municipales, et aussi de répondre à la demande des autres associations si besoin.

Cette occupation permanente constitue pour notre collectivité une réelle contrainte car nous n'avons qu'une faible marge de manoeuvre pour quelque intervention que ce soit. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, non pas de manière abrupte, le club ayant été averti depuis un an, de ne pas laisser les locaux à disposition un jour par semaine, en l'occurrence les dimanches matin. Cette association reste cependant bénéficiaire des seuls locaux dont nous disposons, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi à titre gratuit bien sûr.

Il reste donc que seul le créneau du dimanche matin impacte l'organisation de cette association sportive.

Il est vrai et je le reconnais avec bonheur, que ce club a parcouru bien du chemin depuis sa création et qu'à travers les victoires remportées tant au plan national qu'international, notre petit village a été mis à l'honneur. Au nom de la collectivité, je les en remercie sincèrement, mais il semblerait également, qu'en retour, un petit merci à destination de la commune pourrait être bienvenu...

En tout état de cause, la notoriété de ce club dépassant désormais notre territoire communal, sa vocation intercommunale n'étant plus à démontrer, et compte tenu du fait que nous ne sommes pas en mesure de leur attribuer des locaux ou un dojo de façon pérenne, nous leur souhaitons bonne chance dans la recherche d'une autre salle d'entraînement au sein de laquelle les dimanches matin pourront être pris en compte.

L'équipe municipale toute entière reste mobilisée au service de la commune et vous prie d'accepter son dévouement.

Respectueusement,

Le Maire,



## COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## la Mairie

Chantal FABIANI vous accueille en Mairie le lundi de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h, ou sur rendez-vous.

Vous pouvez également contacter la mairie par téléphone au 04 76 07 94 10 (sauf le vendredi) ou par email à : mairie. cras@laposte.net

La mairie sera fermée du 23 Décembre au soir au 4 Janvier au matin.

#### **CONSEIL MUNICIPAL du 19 JUILLET 2021**

#### 2021-25: APPROBATION du Plan Local d'Urbanisme

Après débats, les membres du conseil, valident à l'unanimité le plan local d'urbanisme présenté par Mme le Maire, assistée de Mme JANET, urbaniste en charge du suivi du dossier, avec prise en compte des modifications afférentes et des conclusions du Commissaire Enquêteur.

# 2021-26 : MAINTIEN DE LA SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES :

Le conseil après, en avoir délibéré, décide de maintenir la suppression, pour la part revenant à la commune, de l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties, pour l'ensemble des constructions nouvelles à usage d'habitation.

# 2021-27 : RÉACTUALISATION DÉLIBÉRATION 15D-2021 PERSONNEL COMMUNAL TAUX DE PROMOTION

Vu la délibération 15D2021 liée au taux de promotion du personnel communal, et au vu de la création d'un emploi permanent d'agent de maîtrise, vu les conditions pour être nommé au grade considéré, le conseil valide la proposition du ratio commun à tous les cadres d'emplois à 100 %, fixé pour l'avancement des fonctionnaires de la collectivité au grade supérieur, à partir de l'année 2021.

#### 2021-28 et 2021-29 : DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRÈS DU DEPARTEMENT et DE L'ETAT « TRAVAUX TOITURE ATELIER COMMUNAL » :

Des travaux ont été effectués sur la toiture de l'atelier communal liés aux dégâts causés par la grêle de juin 2019 pour un montant de 70 322.00 € HT. Des demandes de subvention avaient été déposées et accordées. Pour parfaire les travaux sur la totalité de la toiture de ce bâtiment communal, il conviendrait de rajouter un montant hors taxe de travaux de : 27 099.00HT.

Le conseil valide les travaux ci-dessus et mandate le Maire pour solliciter des subventions complémentaires les plus élevées possibles auprès du Département et de l'Etat.

#### **CONSEIL MUNICIPAL du 8 SEPTEMBRE 2021**

#### 2021-30 : MAINTIEN DE LA SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS DE TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES annule et remplace 2021D26 :

Le conseil, après en avoir délibéré, décide de maintenir la suppression de l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, et fixe le taux de 40 % suivant les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts.

#### 2021-31 : CONVENTION ENTRE LE PREFET DE L'ISERE ET LES SERVICES UTILISATEURS DU SYSTEME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Chaque service utilisateur du Système National d'Enregistrement (SNE) doit au préalable avoir signé une convention avec le préfet de l'Isère. Les conventions signées depuis 2015 doivent être renouvelées. Les demandes de logements, déposées sur la commune de Cras, seront réalisées par la communauté de communes de Saint-Marcellin Vercors Isère, qui sera co-signataire de la présente convention. Après avoir délibéré, le Conseil adopte la convention entre le Préfet de l'Isère et les services utilisateurs du

#### 2021-32: RENOUVELLEMENT: CONTRIBUTION CENTRE MÉDICO SCOLAIRE

Le Conseil Municipal accepte de participer aux frais de fonctionnement du Centre Médico Scolaire de Voiron pour les enfants scolarisés sur la Commune de Cras, comme chaque année, pour un montant total de 27.90€ (45 élèves x 0.62€).

#### 2021-33 et 2021-34 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DEPARTEMENT et DE L'ETAT (FONDS BARNIER): TRAVAUX AFFAISSEMENT VOIRIE « Lieu-Dit MONTFERRIER »:

Suite à des pluies diluviennes, un glissement de terrain sous voirie nécessite de gros travaux de remédiation sur cette route, seule voie d'accès pour les résidents de cette partie du village. Une étude a été commandée via le RTM à la société SAGE, afin d'effectuer les travaux le plus rapidement possible particulièrement avant la saison d'hiver. L'estimation de cette étude s'élève à 10 075.00 € HT. Des éléments complémentaires nécessaires à la remédiation seront portés à la connaissance du Conseil dès réception de l'étude préalable. Le conseil adopte à l'unanimité, la présente délibération.

#### **QUESTIONS DIVERSES:**

PLU : la communauté de communes ayant pris la compétence urbanisme à dater du 1er juillet 2021, le PLU de la commune de Cras validé en conseil municipal le 19 juillet sera effectif et opposable à dater du 30 septembre 2021, date à laquelle il sera validé en conseil communautaire. En attendant cette date, c'est toujours le RNU qui s'applique.

Proposition de don d'un char par un habitant de Cras : les élus ont été très touchés par cette proposition. Toutefois, n'ayant pas de possibilité de l'héberger dans un endroit abrité et ne souhaitant pas le laisser dans un espace non clos, afin de limiter les actes d'incivilités, de vandalisme, le conseil se voit contraint de renoncer à cette proposition.

Nouvel employé communal : M. Bruno VIARD a pris ses fonctions le 1er septembre 2021.

Marché de produits locaux à Cras : le projet est à l'étude. Il sera complémentaire au « Clic and Collect» déjà instauré et pourra apporter un confort supplémentaire à nos concitoyens.

Animaux errants : il a été constaté une quantité importante de chatons dans le secteur du Marais. Des plaintes de riverains sont parvenues en Mairie. Il sera rappelé dans le prochain journal communal les obligations légales en matière de détention d'animaux domestiques. Toute divagation d'animal (chiens, chats ou autres...) est répréhensible.

# chat chat



Toute divagation d'animaux domestiques la sur voie publique est répréhensible. Les propriétaires de chats (à partir de 4-5 mois), sont tenus de les faire stériliser, afin d'éviter une prolifération excessive (un couple de chats, en un an, peut avoir jusqu'à 12 chatons, leur descendance peut atteindre plus de 20000 chats après 4 années). Une participation financière peut être obtenue pour la stérilisation. Se renseigner en mairie.

#### **Camille David**

Camille David nous a quittés à l'instant où nous bouclons la Crazette.

Nous lui rendrons hommage dans le prochain numéro.

La municipalité présente ses sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

Responsable de la publication : Nicole Di Maria Impression & Distribution : Mairie de Cras Comité de rédaction : Jean-Marie Delacour, Nicole Di Maria, Laurence Fort, Valérie Nurit, Olivier Soehnlen Mise en page : Olivier Soehnlen Comité de lecture : Marité Chanal, Catherine Delacour, Laurence Fort Contribution & Photo : Dauphiné Libéré, Agriculteurs, Mairie, école et associations de Cras

#### RECENSEMENT CITOYEN

# Disparition

#### Henri Benoit nous a quittés

Henri Benoit nous a quittés il y a quelques jours. Né en 1928, il faisait partie des plus anciens du village. Il était venu s'installer à Cras dans les années quatre-vingt pour sa retraite, avec son épouse Jeanine, dans une petite maison située au carrefour du moulin.

Le couple s'était intégré dans le village et avait vite fait partie de l'association Amitié et Rencontre. Ils firent de nombreux voyages et apprirent à connaître une France qu'ils n'avaient jamais visitée.

Henri Benoit s'était exprimé dans la Crazette de décembre 2019 au sujet des pompiers volontaires, interrogé par Bénédicte Cheval. Il fut assidu à la caserne de Vourey durant 30 ans, intervenant principalement sur les incendies. Il concluait son échange par «[le métier de pompier]... c'est le plus beau métier du monde. C'est un plaisir, une vocation. Et on n'était pas payé! Mais à la retraite on a encore un colis et un chèque.»

La municipalité présente ses sincères condoléances à son épouse Jeanine et sa famille.



# Vous venez d'avoir 16 ans?

Chaque jeune français (garçon et fille) de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au bac avant 18 ans, passage du permis de conduire)). Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

#### Quand se faire recenser?

Si vous êtes né français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Exemple : si votre 16e anniversaire est le 12 janvier 2021, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2021 et le 30 avril 2021.

#### **Comment se faire recenser?**

Vous disposez de deux possibilités :

- à la mairie de la commune de votre domicile , en vous présentant avec votre carte d'identité (ou passeport) et le livret de famille de vos parents
- sur le site : service-public.fr/particuliers/vosdroits puis rubriques Papiers-Citoyenneté, et Recensement citoyen

#### Pourquoi faut-il se faire recenser?

Le recensement citoyen est obligatoire. Il vous permet :

- d'obtenir une attestation de recensement. Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment).



#### J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



## **GESTION DES DÉCHETS**

Le «citoyen 2021» a le déclic «tri» ! Il sait où déposer tous ses déchets, des ordures ménagères aux encombrants. La communauté de communes lui propose les services suivants :

#### Les points d'apport volontaire

Ils reçoivent les ordures ménagères, les emballages et les bouteilles : 6 points de collecte ont été mis en place sur notre commune et aux abords, dans un rayon de moins de deux kilomètres : salle des fêtes, route de Vatilieu, carrefour D153 Chantesse-Vatilieu, Roche Corbière sur la D1092, Morette centre village et D153 route de Tullins.

Le «Citoyen 2021» est vigilant : il ne dépose que ce qui est permis dans les points locaux de collecte. Il choisit le bon conteneur pour déposer ses déchets. Il se rend sur un point voisin si le conteneur est plein. Il consent aussi à se déplacer à la déchèterie pour se séparer des autres déchets.

#### La déchèterie

Celle de Vinay est la plus proche, à environ une dizaine de minutes en voiture. Elle accueille pratiquement tous les déchets : cartons, ferrailles & métaux, déchets non recyclables, mobiliers (literie, table, chaise...), bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux (peinture, phytosanitaire, aérosols, insecticides, etc.), déchets verts (branches, feuilles, gazon), gravas, huiles, piles et batteries.

Le «Citoyen 2021» est prévoyant ! Il n'hésite pas à contacter le service d'accueil de la déchèterie lorsqu'il souhaite déposer des produits particuliers ne figurant pas dans la liste générale (exemple produits amiantés), une réponse appropriée lui sera fournie.

#### La déchèterie mobile

L'accueil le plus proche de Cras est la place du village de Poliénas. L'ensemble mobile récupère les déchets suivants : cartons, ferrailles & métaux, déchets non recyclables, mobiliers (literie, table, chaise...), bois, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets ménagers spéciaux (peinture, phytosanitaire, aérosols, insecticides, etc.).

Attention : pas de collecte de gravats et de déchets verts !

La déchèterie mobile passera à Poliénas une fois par mois le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 13h à 16h. Voici les prochaines dates : 13 octobre, 3 novembre, 1er décembre 2021 Le service déchèterie de la communauté de commune publie deux fois par an les horaires de passage de la déchèterie mobile. Se renseigner sur le site ou en mairie.

Le «Citoyen 2021» est curieux ! Il peut trouver plus d'informations concernant la gestion des déchets :

- service d'accueil de la gestion des déchets : 04 76 38 66 03
- email à contact.dechets@smvic.fr
- internet : saintmarcellin-vercors-isere.fr rubrique déchèterie, cadre de vie
- mairie : permanences lundi après-midi et mercredi matin

Le «Citoyen 2021» doit se méfier des idées reçues :

- «ce n'est pas à nous de trier, c'est à la collectivité de le faire». Le dépôt d'ordures communal sous le chemin du marais où tout était jeté pêle-mêle fait partie d'une autre époque. De même qu'il y a plus de 100 ans chaque chef de famille du village donnait de son temps à la commune pour l'entretien des chemins ruraux, nous apportons notre contribution à la gestion des déchets, en les triant et en les déposant aux endroits définis par la collectivité. Nous le faisons aussi par respect pour la planète. D'autre part, moins d'un tiers des conteneurs d'emballages sont correctement remplis. Dommage, car le prestataire qui les reçoit ne peut les réutiliser pour alimenter une chaufferie urbaine. ... et il ne paie pas la communauté de commune qui les lui vend.
- «l'employé communal est payé pour nettoyer les points de collecte». Etes-vous prêt à faire la même chose que lui chaque semaine, à ramasser aussi autour des bâtiments publics et sur la route les canettes de soda ou de bière, les papiers, les sacs en plastique, etc...?
- «de toute façon on paie de plus en plus cher». C'est exact : 0,5 à 2% l'an d'augmentation. Le volume des déchets ne cesse d'augmenter, les sites d'enfouissement actuels arrivent à saturation, leur remplacement partiel par des centres de valorisation énergétique nécessite des investissements importants.

# з déchèteries à votre service

#### **VINAY**

Lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h Mardi et vendredi de 13h30 à 18h

Samedi de 9h à 18h

ZA les levées, 38470 Vinay

#### **SAINT-QUENTIN SUR ISERE**

Lundi de 14 à 18h

Mercredi et samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Samedi de 9h à 18h

ZA du Gouret, 38210 Saint-Quentin sur Isère

#### **SAINT SAUVEUR**

Lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Mardi et Vendredi de 13h30 à 18h

Samedi de 9h à 18h

Route de la Croix de May, 38160 Saint-Sauveur

Attention, les 3 déchèteries sont fermées les jours fériés.



Nous vous rappelons que les «encombrants» ne doivent pas être déposés dans les points propres de notre village. Vous devez obligatoirement les déposer dans l'une des 3 déchèteries auxquelles vous avez accès ou à la déchèterie mobile.

#### NOS PETITES CRASPOUILLES

### **ÉCOLE PRIMAIRE**

#### La rentrée des classes (Léane, Anaïs, Lonny)

Notre maîtresse s'appelle Hélène Camus-Seller. Nous sommes 24 élèves, il y a 13 CM2, 11 CM1 et Delphine qui aide des enfants dans la classe. Les CM2 ont adoré accueillir les CM1 dans leur nouvelle classe.

En début d'année, nous avons fait : des jeux collectifs, commencer un nouveau livre avec 100 épisodes, changer la position des bureaux (c'est maintenant 2 U).



La maitresse a collé des affiches à la porte d'entrée pour prendre le temps de se dire bonjour. Il y a : le câlin, le « check », la mini danse, un bonjour en chanson ou juste se dire bonjour normalement. Puis, tous les matins, nous marquons la date en anglais et nous faisons quelques questions en anglais. Les CM1 trouvent que la maitresse est très gentille et qu'elle nous fait bien travailler.



#### Gong (Julia, Haïlie, Emeline)

A l'accueil, après avoir fait nos responsabilités, la maîtresse sonne le gong : c'est un bol tibétain. Le gong est fait en cuivre et a été sculpté avec un marteau pour lui donner sa forme ronde. Quand nous l'entendons, nous savons que c'est la fin de l'accueil et nous nous préparons à travailler. Ce bol sert aussi à nous relaxer, à nous calmer en début d'après-midi etc... Quand le bol sonne, nous aimons tous ses vibrations douces, calmes et apaisantes.

#### Artémis (Nolan, Corentin, Mylan)

Comme chaque année, la maitresse a choisi de nous lire un livre en 100 épisodes. Cette lecture va nous prendre presque toute l'année car nous découvrons un épisode par jour. La maitresse nous le lit chaque matin après l'accueil. Dans certains épisodes, il y a des dessins dans le dessin et nous aimons les chercher.

Au fil de l'histoire, Artémis rencontre plein d'autres personnages de la mythologie grecque. Nous apprenons à les connaître, ce qui va nous aider en 6ème pour le programme de littérature.



#### L'écriture et la gym des doigts (Anthony et Mathis)

A la rentrée, tous les matins, pendant environ 10 jours, nous avons écrit les lettres de l'alphabet en majuscule, pour se réhabituer à écrire vite et bien après les grandes vacances. A chaque fois, avant nous faisions la gym des doigts. Pour chaque lettre, tous les jours, nous avons donné le nom de pays, par exemple :

- le lundi le A, B, C, donc Argentine Brésil Chili
- le mardi le D, E, F, donc Danemark Espagne France...

  Cela nous a permis de découvrir, de connaître ou de chercher plein de pays du monde!



#### Les privilèges et les jokers (Ana, Léa, Tiago)

Notre maîtresse a inventé des petites cartes qu'on appelle des privilèges et des jokers. Ce sont des cartes que nous avons en récompense du bon travail que l'on fait. Ces cartes nous accordent des droits un peu particuliers comme par exemple : être interrogé

le premier, dessiner au tableau pendant la récréation, avoir une lecture offerte par la maîtresse, avoir un champion de copie supplémentaire... Pour les jokers, cela peut être changer de place pour une journée, un atelier cuisine en classe, un après-midi jeu de société en fin de période... La différence entre privilèges et jokers, c'est que les privilèges sont pour une personne et il faut une seule carte (la plupart du temps). Les jokers, quant à eux, sont pour toute la classe et il faut plusieurs cartes. Nous sommes donc obligés de grouper nos cartes et de les jouer ensemble.



#### Les jeux de la récréation (Lola, Mélanie, Lou Anne)

Tous les jours, nous avons une récréation de 15/20 minutes. Le matin, nous avons décidé qu'il y a priorité aux ballons de basket et l'après-midi, priorité au ballon de foot, Pour ceux qui ne veulent jouer ni au basket ni au foot, il y a d'autres jeux amusants comme le frisbee, des cordes à sauter, des balles à rebond, un ballon de rugby, une assiette chinoise, des boules de pétanque (en plastique), un diabolo, etc... Dans la cour, en plus du panier de basket et des cages de foot, nous avons une marelle et un jeu de cible au sol.

#### Les jeux collectifs (Juline, Léo, Noé)

Les quinze jours après la rentrée, nous avons fait des jeux collectifs ou des jeux coopératifs tous les jours pour apprendre à nous connaître, à jouer et à travailler ensemble :

- le killer : c'est un jeu où il y a un inspecteur et un « tueur » ; on est en ronde et le killer doit « tuer » les autres personnes avec un clin d'œil pendant que l'inspecteur cherche à le démasquer.
- l'horloge : il y a deux groupes séparés dont un qui fait un relai et un où les enfants se font des passes avec un ballon. Quand le relai se termine, les passes aussi. Le groupe avec le plus grand nombre de passe gagne.
- le ballon prisonnier : deux équipes adverses doivent essayer de se toucher avec un ballon...
- le jeu des nœuds : on mélange les mains pour faire des nœuds et il faut se démêler sans se lâcher les mains pour refaire une ronde.
- le jeu des crayons volants : on met le crayon sur le doigt d'une personne et quelqu'un d'autre met son doigt dessus, et ainsi de suite, puis on se déplace en chenille sans faire tomber les crayons.
- le parachute : on a une sorte de grande bâche avec un trou au milieu (un parachute), on met un ballon sur la bâche et le ballon ne doit pas tomber dans le trou.



#### Le rythme dans la peau à l'école (Apolline)

Cette année, en musique, nous allons faire des rythmes, faire des écoutes et apprendre des chants. En ce moment, nous révisons les chansons de l'année dernière et nous apprenons la chanson « L'homme de Cromagnon » car nous allons étudier la préhistoire. En rythme, pour l'instant, nous sommes en train d'apprendre le rythme du gobelet. La maitresse nous a aussi appris une chanson qui mélange le rythme et le chant : elle s'appelle « Loulalou ». Ensuite, nous apprendrons d'autres rythmes et d'autres chants, et pour nous aider, Régis Peyre, l'intervenant musique, viendra tous les jeudis matins. Il va nous aider à former une batucada, qui est un orchestre de percussions brésiliennes.

Tu veux toi aussi apprendre le rythme du gobelet ? Suis le lien suivant... A toi de jouer :

https://www.youtube.com/watch?v=NOnafUsfntM



#### Sport (Valentin, Badyss, Mael)

1,3 Clin d'oeil de rentrée à l'école maternelle

Cette année, nous allons faire du sport chaque semaine sur le terrain de Cras en face de l'école. Nous avons commencé avec du badminton, puis nous ferons du basket, du touch, du cross et peutêtre du biathlon. Mais tout ça dépend des conditions sanitaires!

#### Avis de recherche

Nous avons plusieurs plateaux de jeux d'échec dans notre classe. Nous cherchons une ou plusieurs personnes pour venir nous apprendre à y jouer la semaine avant les vacances de Toussaint, lors de notre après-midi jeux de société...

1,2,3 Avec l'aimable autorisation de Christian Rocher du Dauphiné Libéré

#### TRAVAUX ATELIER COMMUNAL

Réfection de la toiture

La grêle de juin 2019 a été néfaste pour le toit de l'atelier communal. Les plaques en fibrociment ont été fortement endommagées surtout côté rue. Elles se sont fissurées, laissant passer la pluie et l'humidité.

S'en sont suivies pendant deux longues années toute une série de fuites d'eau à l'intérieur du bâtiment, avec la mise en place de récipients pour récupérer l'eau. Les contacts avec la compagnie d'assurance qui assure la commune furent longs.



L'ancienne toiture avant son démontage

L'assureur délégua un expert et il y eu de nombreux échanges. Au final, l'expert nous annonça qu'il ne prenait en compte que la partie toit côté rue. Nous avons pris contact avec l'état et le département pour obtenir un financement qui nous permettrait de changer totalement les deux pans de la toiture.



Mise en place de l'échaffaudage et dépose de l'ancienne toiture

Les travaux se sont déroulés en juin et juillet derniers. Deux entreprises se sont succédées. Tout d'abord la société Amiless, qui a assuré le désamiantage du toit par le démontage des plaques et de la laine de verre, ensuite l'entreprise Eurocharpente de Vinay qui installa une nouvelle toiture composée de «tôle bac» acier avec isolant.



Réception des bacs acier isolés



La nouvelle toiture en place

DEPENSES				
Entreprises	HT	TVA	TTC	
EUROCHARPENTE	60 179,00 €	12 035,80 €	72 214,80 €	
AMILESS	37 242,00 €	7 448,40 €	44 690,40 €	
TOTAL DEPENSES	97 421,00 €	19 484,20 €	116 905,20 €	

RECETTES			
SMACL 2020 - 2021	37 138,39 €		
DEPARTEMENT 2024	40 000,00 €		
ETAT 2021-2022	9 955,00 €		
TOTAL RECETTES	87 093,39 €		

29 811,81 €

# ACTUALITÉ DE NOTRE VILLAGE LE MARCHÉ DE CRAS



2021...voilà une année compliquée et forte en émotions, suite au contexte particulier de la crise sanitaire. L'isolement, les interrogations font parfois évoluer les modes de vie et notamment la consommation. C'est pourquoi, en s'appuyant sur ce que font nos communes voisines et afin d'être dans une démarche de partage et d'association intercommunale, l'idée et l'envie d'un marché à Cras a mûri.

Le marché à Cras, ce sera :

- Offrir une opportunité aux habitants de se déplacer et de consommer autrement
- Donner l'envie et/ou le besoin de se retrouver et de partager des moments conviviaux
- Mais aussi l'occasion d'échanger longuement ou brièvement dans un coin de la commune

... tout cela en y associant le fait de consommer des produits locaux et de découvrir de nouveaux producteurs de notre région.

Le marché s'inscrit également dans l'esprit de «Je consomme à Cras» (association craline fonctionnant sur le principe du «click and collect») mais aussi de celui de la continuité des marchés des communes voisines.



Le marché se tiendra sur l'un des parkings du village (à préciser), pour un accès plus facile en voiture, le vendredi après-midi ou le dimanche matin.

Nous communiquerons auprès de vous dès que les modalités seront définitivement fixées.

En espérant vous retrouver nombreux ! La réussite de notre marché est entre vos mains, changer nos habitudes de consommation permettra à notre centre-village de retrouver du dynamisme et de la vitalité.

# Les marchés de nos villages

Mardi: Notre Dame de l'Osier (de 17h30 à 19h) Mercredi: L'Albenc (matin)

Jeudi : Vatilieu (de 17h à 19h) Vendredi : Poliénas (après-midi)

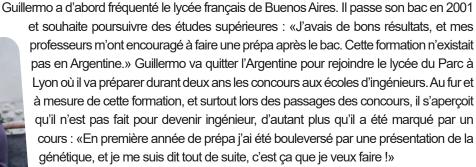
#### **GUILLERMO ORSI**



Bonjour, je suis la chouette hulotte. Je partage ma vie entre le clocher de l'église et les gros arbres du quartier. Je vis avec vous, plutôt la nuit, et j'ai le temps de voir et d'entendre ce qui se passe à Cras. J'ai décidé de vous parler des gens du village, hommes, femmes, actifs, retraités, qui ont tous des vies différentes.

Aujourd'hui, je vais vous parler de Guillermo Orsi, chercheur scientifique dans l'infiniment petit du corps humain. Il est arrivé à Cras avec sa famille il y a quelques années. Il occupe l'une des plus vieilles bâtisses du village, chargée d'histoire, qu'il nous a ouverte plusieurs fois pour la visiter : le moulin de Cras.

#### Une longue période d'étude pour devenir chercheur



Changement de cap pour Guillermo : il se tourne vers l'université Claude Bernard de Lyon, entame un cursus scientifique et obtient dans l'ordre une licence, un master (bac +5) et enfin un doctorat (bac +8).

Guillermo devra attendre le master pour comprendre les rouages de la recherche : «Je ne connaissais pas le fonctionnement d'un labo ... le milieu de la recherche peut parfois être opaque vu de l'extérieur, les chercheurs ne communiquent peut-

être pas assez pour expliquer ce qu'ils font.»



L'étudiant (le thésard), durant la préparation du doctorat, prépare une thèse en laboratoire. Cette étape de 3 années qui l'amène au diplôme de docteur n'est pas suffisante pour poursuivre durablement dans la recherche. Le futur chercheur, pour être admis dans le «sérail» doit confirmer par des expériences en laboratoire, et de préférence à l'étranger. Guillermo passera 4 ans aux Etats Unis (Boston) à l'Harvard Medical School, puis 3 ans à l'Institut Marie Curie de Paris. Durant toute cette période, en tant que «postdoc», il dut trouver lui-même de quoi financer ses projets, les mener à bien et publier ses recherches auprès du monde scientifique.

En 2015, Guillermo passe le concours de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale). Il est reçu 1er, et obtient ainsi son premier CDI de chercheur. C'est un exploit : en général le postulant passe plusieurs fois le concours pour obtenir le «sésame».

#### Tout se passe dans l'infiniment petit

Guillermo s'est spécialisé dans la génétique, et plus particulièrement dans l'épigénétique : comment les cellules utilisent les gènes pendant le développement de l'organisme et en réponse à l'environnement (alimentation, maladie, etc...). Cette science touche l'infiniment



#### **GUILLERMO ORSI**

petit puisqu'elle traite de l'ADN: les gènes pour lesquels il code, et les protéines avec lesquelles il interagit. Notre chercheur travaille sur les insectes (mouches, grillons), qui ont un ADN commun avec l'ADN humain (60% des gènes sont identiques), et aussi sur l'évolution des cellules cancéreuses.

Les laboratoires qu'il fréquente sont équipés de matériels ultraperformants et de systèmes d'analyse des données ultrapuissants, permettant d'observer, mesurer et tester des objets biologiques petits de quelques micromètres pour les cellules et quelques nanomètres pour l'ADN.

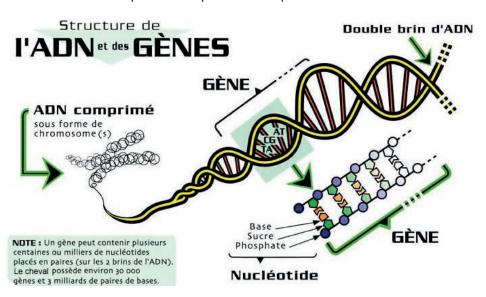
Guillermo vient de quitter Lyon pour ouvrir un nouveau labo de recherche à La Tronche. Il va continuer à «observer» le comportement des cellules de grillons lorsque ces derniers régénèrent leurs pattes, et travailler en parallèle sur le cancer du sein. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite pour comprendre et éradiquer cette sale maladie.

#### Pour les forts en sciences : qu'est que l'ADN et l'épigénétique ?

L'acide désoxyribonucléique (ADN) est une molécule, présente dans toutes les cellules vivantes. Elle renferme l'ensemble des informations nécessaires au développement et au fonctionnement d'un organisme.

La structure standard de l'ADN est une double-hélice droite, composée de deux brins complémentaires. Chaque brin d'ADN est constitué d'un enchaînement de nucléotides parmi quatre types : l'adénine (A), la guanine (G), la cytosine (C) et la thymine (T). L'information génétique est inscrite dans l'ordre dans lequel s'enchaînent les quatre nucléotides. C'est le code génétique. Comme les lettres forment les mots, les nucléotides forment les gènes.

Toutes les cellules d'un organisme contiennent une copie complète de l'ADN : elles partagent donc toutes un même «livre de recettes» contenant le code génétique complet. L'épigénétique s'intéresse aux mécanismes qui permettent à des cellules différentes de «lire» seulement les gènes dont elles ont besoin, comme un chef de cuisine utiliserait seulement les recettes qui l'intéresse pour faire un repas.



Vous avez tout compris ? Alors vous êtes en mesure de lire les publications concernant l'épigénétique (dont celles de Guillermo).

Vous avez décroché en cours de lecture, mais vous trouvez le sujet intéressant ? Guillermo se fera un plaisir de vous expliquer, avec beaucoup d'images et d'exemples.

# en bref

#### Nouvel employé communal

Bruno Viard a rejoint le 1er septembre l'équipe des employés de la commune. A ce titre, il a été nommé au poste d'agent technique polyvalent qu'occupait Michel Dézanet jusqu'en avril dernier.

Nous lui souhaitons la bienvenue et vous prions de lui réserver le meilleur acqueil

Un grand merci à **Angelo Galatro** qui a assuré l'intérim du poste de mi-mai à fin août.



# L'AUTOMNE EST UNE PÉRIODE TRÈS ACTIVE POUR LES AGRICULTEURS DE CRAS

Les troupeaux vont bientôt retrouver leur étable, et c'est le moment des semis de céréales. C'est aussi l'époque tant attendue des récoltes de maïs, soja et autres tournesol. Mais dans notre commune, c'est la récolte des noix qui va se faire remarquer.

Cette dernière va engendrer une circulation importante de matériels sur les routes et chemins du village et de localités voisines.



Chacun d'entre nous devra redoubler de vigilance pour la sécurité de tous.

Certains soirs, les nuciculteurs risquent de travailler tard et le bruit des machines pourra momentanément être source de nuisance sonore.



#### JERESPECTE LES VERGERS

La récolte des noix approche. Les nuciculteurs sont souvent présents dans leurs noyeraies depuis septembre pour préparer le sol au ramassage des noix. En octobre, durant au moins une dizaine de jours, ils se déploieront à nouveau pour la récolte. S'en suivra toute une série d'opérations dans leurs locaux pour «préparer» la noix à la commercialisation.

Les noyeraies sont certes des champs ouverts, mais avant tout des propriétés privées. De fait, je les respecte comme je respecte le travail de celui qui les cultive :

- je ne ramasse pas les noix sur le sol ou encore fixées aux branches
- je ne traverse pas les propriétés, avec ou sans engin de locomotion
- je ne laisse pas divaquer mon animal de compagnie sous les arbres

# L'AMBROISIE : UNE MAUVAISE HERBE HAUTEMENT ALLERGISANTE QUI S'INVITE CHEZ NOUS

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de France par cette infestation et par la diffusion de ces pollens. Ces derniers se déplacent facilement avec le vent, et présentent un fort potentiel allergisant. Ils sont émis par la plante de début août jusqu'au mois d'octobre.

#### Un pollen qui développe des allergies

Toute personne peut, en cas d'exposition au pollen, développer des allergies : rhinite, écoulement nasal, trachéite, toux, conjonctivite et quelquefois urticaire ou eczéma. Cette réaction peut conduire à un processus inflammatoire chronique allant jusqu'à l'apparition et l'aggravation de l'asthme. Ces symptômes sont d'autant plus importants que la quantité de pollens dans l'air est forte.

#### L'ambroisie change d'aspect durant sa croissance

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut. Ses feuilles sont caractéristiques :

- profondément découpées
- vertes sur les deux faces
- absence d'odeur aromatique, contrairement à l'armoise annuelle
- tige plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs (tige rouge)



Stade plantule

Stade végétatif

Stade floraison

#### La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous

En dix ans, l'ambroisie s'est accrue d'environ 10%. C'est une occupation en douceur, mais tenace, sur tout type de sol et en particulier sur les terrains nus ou en friche.

Sur de petites surfaces, le meilleur moyen est un arrachage manuel, de préférence avant la floraison (ou après si découverte tardive de la plante). L'intervention se fait toujours avec des gants.

La plante est tenace : après une première intervention au printemps, des rejets peuvent apparaître en automne, et il faut intervenir à nouveau.

Une intervention sur la plante durant la floraison est risquée. Se munir de lunettes et d'un masque en cas de nécessité absolue.

Eradiquer l'ambroisie, c'est l'affaire de tous!

Article réalisé avec le concours de l'ARS (Agence Régionale de la Santé Auvergne-Rhone-Alpes)

# nouveau

#### Une nouvelle activité à Cras

Madame Nadège Requet, en cours d'installation dans les hauteurs de Cras, propose des activités destinées aux personnes et aux animaux :

2 demi-pensions pour 2 de ses chevaux, à des cavalier(e)s de niveau galop 5 minimum, pour se faire plaisir et randonner dans le secteur.

#### Des services:

- Ostéopathie douce méthode Poyet pour les personnes et pour les animaux (chiens, chats, chevaux)
- Thérapie avec les chevaux, pour libérer des blocages émotionnels ou familiaux. Séances individuelles ou familiales.
- Gestion du stress et des émotions : transmission d'un outil pour avancer par soi-même. Outil graphique, très simple d'utilisation, accessible à tous : «De par mon expérience, je suis habituée à accompagner des personnes différentes (autisme, handicap, ...) et des individus de tous les âges (enfants, adultes, personnes âgées).»
- Formation dans les domaines de la reconversion de chevaux (réformés des courses, chevaux maltraités, ...), l'accompagnement des personnes, et la médiation animale.

#### Pour plus d'informations : www.nadege-requet.fr ou par téléphone 06 87 53 08 39

# vachement bien!

Ce mois-ci nous vous présentons la Montbéliarde, originaire de Franche Comté.

A proximité de chez nous, vous pouvez en voir sur Chantesse (ferme Essertier) et à Morette (ferme Bourgeat)

#### La Montbéliarde

Sa tête est fine, large au niveau des yeux, à profil droit, son mufle est large, ses cornes sont longues et fines de type jurassique.

2e race laitière de France, l'effectif, dans les années 2000, comptait 700 000 animaux pour 37 000 élevages. L'effectif est globalement stable depuis, en revanche le nombre d'éleveurs a diminué.

Production moveme de 7172 ka de lait en 311 jours / Vachi

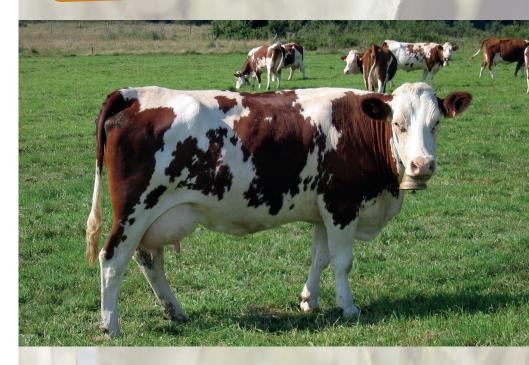
Sa robe : pie rouge, le blanc prédomine dans la partie interieure au corps et aux extrémités, le rouge de la partie supérieure est francet vif

Onalons et muqueuses plutôt clairs.

Mamelles attachées loin à l'avant, hautes et larges a l'arrière, trayons réguliers.

Sa hauteur : au garrot 1m45 à 1m50 pour les temelles, 1,60 a 1m70 pour les mâles.

Son poids: adulte 650 à 800 kg pour les femelles, 1000 à 1200



#### Son origine:

Elle est issue du croisement de trois races : la Tourache (au pelage roux, produisant lait et bœufs de travail) ou Comtoise, la Fémelline (de couleur froment et plus fine), utilisées en Franche-Comté au 18ème siècle, et la race de Berne venue de Suisse.

C'est en 1872 que la dénomination de « race Montbéliarde » fut utilisée pour la première fois par J. Graber, éleveur du pays de Montbéliard. Elle fut ensuite reconnue en 1889 à l'exposition universelle de Paris. Dès cette époque les éleveurs s'attachèrent à sélectionner les qualités laitières de leur race.

#### Sa production:

La Montbéliarde s'est imposée dans les fromages AOC comté, mont d'or, morbier, bleu de Gex, bleu du Vercors-Sassenage, reblochon, cantal, salers, st nectaire et fourme d'Ambert, sans oublier notre cher Saint Marcellin (IGP).

#### Sa localisation géographique :

En France, en dehors de la Franche Comté (où elle est majoritaire), on la retrouve aussi beaucoup en Auvergne Rhône Alpes, en Bretagne et en Normandie.

Dans les années 2000 plusieurs agriculteurs de Cras en possédaient encore.

C'est une race qui a beaucoup été exportée en Algérie et en Afrique du nord au 20e siècle. Les exportations dominent maintenant vers les Amériques, les pays d'Europe Centrale et de l'Est, l'Afrique Centrale, le Moyen-Orient et l'Océanie.





Pan sur le Museau!

Dans l'article «Vachement bien !» publié dans la dernière Crazette (n°52, juillet), nous avons affiché par erreur la photo d'une vache «limousine ou croisée» à la place d'une Aubrac. Voici la vraie Aubrac... que nous avons photographiée dans la commune d'Aubrac, pour être certains de ne pas nous tromper!

# vachement bien!

Extraits du livre : « Races bovines de France », France UPRA Selection , et Institut de l'élevage, aux éditions guides France Agricole.

Site internet: https://www.montbeliarde.org

Dans la prochaine Crazette, nous vous présenterons la vache de race Charolaise.

# Atout Cras!

#### **Section Gym**

Le mercredi 16 septembre 2021, reprise des séances de gymnastique à la salle des fêtes de Cras après 2 saisons perturbées par la crise sanitaire.

Tous les participants arrivent sourire aux lèvres pour le plaisir de se retrouver et l'envie de bouger.

Pour cette reprise, Patricia, notre professeur, a proposé 2 séances rythmées au son d'un tabata.

Arrivé, tout droit du Japon, le TABATA a été créé par un médecin du même nom, afin d'entraîner l'équipe nationale de patinage de vitesse pour les Jeux olympiques dans les années 90 !!! La méthode Tabata se décrit comme 20 secondes d'exercice intensif suivies de 10 secondes de récupération, à répéter 8 fois pour un entraînement total de 4 minutes. Cette séquence est répétée plusieurs fois, puis les étirements sont proposés avant de se quitter.

Nos adhérents ont de 14 ans à 77 ans.

Si vous souhaitez nous rejoindre, rendez vous le mercredi soir à 17h30 ou 18h30.



Le cours de Hatha-Yoga est suspendu pour l'instant L'obligation de pass sanitaire a empéché l'enseignante d'intervenir.

Nous proposerons peut être l'activité à partir de novembre 2021 avec d'autres conditions.

A suivre ...

#### **Section Loisirs (SLAC)**

La Section Loisirs d'Atout Cras, forte de sa vingtaine de participants, a repris tout doucement ses activités... et a profité des jours ensoleillés pour programmer des sorties à la journée.

Le 8 juillet, la direction était celle de la Chartreuse...

La météo n'était pas clémente, mais heureusement chacun avait pensé au parapluie et à la « petite laine » !!

Nous avons visité le Musée Arcabas à Saint Hugues de Chartreuse, puis nous avons déjeuné à Saint Pierre d'Entremont.

Malheureusement, nous n'avons pas pu admirer, sur la route de St Laurent du Pont, le panorama des Gorges du Frou, le brouillard nous ayant rattrapés....

Qu'à cela ne tienne, nous avons, par le Col de la Placette et Voreppe, atteint le Monastère de Chalais pour la pause « biscuits ».

Sur le chemin du retour (avec un petit détour, je vous le concède...), une halte aux Caves de la Chartreuse pour une dégustation appréciée... qui nous a bien réchauffés.



Le 23 septembre, cette fois avec un temps très ensoleillé, le thème de la sortie était « D'une rive à l'autre... de la Drôme à l'Ardèche ».

Nous avons embarqué, à Tain l'Hermitage, dans le petit Train des Vignes pour un circuit dans la ville et dans les vignes, sur les coteaux.

A midi, nous avons quitté la Drôme en traversant le pont qui nous a mené à Tournon en Ardèche pour le déjeuner, aux bords du Rhône, pour certains au restau, pour d'autres en pique-niquant.

L'après-midi, toujours à Tournon, c'était la visite du Jardin d'Eden (ceux qui n'aiment pas les escaliers doivent s'abstenir ...c'est assez sportif!!)

Par contre, au sommet du jardin, une vue magnifique nous a été offerte.

Puis promenade dans la ville et ... retour à Tain l'Hermitage pour visite et dégustation dans une cave...

La prochaine sortie, si le temps le permet, sera programmée fin octobre. Que vous soyez ou non retraité, si ces escapades vous attirent, n'hésitez pas à nous rejoindre...

> Inès GIRY au 06 89 96 79 80 ou Anne-Marie MICHEL au 04 76 07 04 08

#### Atout Cras - Journées Européennes du Patrimoine

Plusieurs dizaines de personnes sont venues visiter l'église de Cras durant les journées européennes du Patrimoine les 18 & 19 septembre derniers.

Un parcours autour de l'édifice permit aux visiteurs de se projeter au 11ème siècle, époque où une chapelle dominait le lieu, et de vivre les différentes évolutions du site jusqu'à la fin du 19ème siècle où se déroulèrent les dernières modifications majeures du lieu.

Une exposition à l'intérieur de l'église compléta la visite. Divers thèmes furent présentés comme la rénovation de l'église et la construction du clocher en 1877, les cloches, les vitraux, l'horloge, les statues et la fête de la Saint Antoine.

Merci à Alain, Annie et Bernard qui ont prêté des documents pour réaliser l'exposition.

Un grand merci à Inès et Anne-Marie qui ont préparé l'exposition et qui ont oeuvré avec l'aide de Françoise, Guido, Guy, Marité et les employés communaux pour préparer l'église et ses abords et accueillir les visiteurs durant ces 2 journées.



#### **Parcours patrimonial**

La section Patrimoine d'Atout Cras a présenté, lors des journées européennes du Patrimoine, le premier panneau du parcours patrimonial du village. Situé sur le parvis de l'église, il résume en quelques lignes et photos l'histoire de cette bâtisse. Deux autres panneaux seront déployés d'ici la fin de cette année : au moulin et au four à pain.

A terme, le parcours comprendra une dizaine de panneaux. Il proposera aux visiteurs (et aux habitants de Cras), les éléments remarquables du village. Le trajet pourra se faire à pied ou à bicyclette.

Plus d'informations en mairie (permanences lundi après-midi et mercredi matin), ou contactez Atout Cras par messagerie : atout.cras@gmail.com





#### Wattisère

Le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment Aplomb, partagé par Wattisère et la mairie de Cras, a pris du retard. Prévu pour une réalisation au printemps dernier, il est repoussé à l'an prochain. Seule une petite réalisation a eu lieu ce mois-ci : la mise en place du coffret de distribution de l'énergie qui sera produite par les panneaux, vers le réseau électrique du quartier.

Pour mémoire, Wattisère est une société à gouvernance citoyenne de production d'électricité renouvelable, membre du réseau des centrales villageoises, dont le but est de participer activement à la mise en œuvre d'une transition énergétique sur notre territoire, en produisant localement de l'énergie renouvelable.

www.wattisere.centralesvillageoises.fr

#### Le Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette...

...est ravi de vous retrouver pour une nouvelle année, qui nous espérons sera riche en manifestations et événènements.

L'année scolaire passée, les enfants ont pu profiter d'activités pédagogiques ou de sorties scolaires (venue d'un illustrateur pour la réalisation de BD, stage de voile pour les CM, découverte d'une écluse et de fouilles archéologiques pour les CE, journées nature et musique pour les GS-CP et Parc des oiseaux pour les maternelles)!

Car c'est bien là le but du Sou, récolter des fonds de différentes manières (adhésion, ventes, manifestations...) afin que les enfants des écoles de Cras et de Morette puissent bénéficier gratuitement d'activités ou de sorties pédagogiques.

Notre AG a eu lieu le 23 septembre 2021 et nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres dans notre équipe dynamique, sympa et motivée pour le bonheur des enfants!

D'ores et déjà, une vente de fromages et de pains est prévue le samedi 16 octobre 2021...et si vous l'avez manquée, on en programmera une autre en février!

Une surprise est en préparation pour les fêtes de fin d'année, surveillez bien vos boîtes aux lettres et vos mails, vous en saurez bientôt plus...

Vous l'aurez compris, nous avons plein d'idées pour que cette année se passe intergénérationnellement et agréablement dans nos petits villages.

Merci de votre soutien.

L'Equipe du Grand Sou des Ecoles de Cras-Morette







#### Le Club de Karaté recherche une salle d'entraînement

Il y a douze ans naissait à Cras une petite association destinée à apporter une activité sportive aux jeunes du territoire, à leur permettre de découvrir les arts martiaux. Avec 17 adhérents à sa création, le club a fait bien du chemin. Aujourd'hui, il héberge une école d'arbitrage, des jeunes de l'intercommunalité en formation universitaire dans le domaine du sport, voire même en section sport de haut niveau. Les athlètes du club ont également eu la fierté de faire résonner le nom de Cras sur des podiums nationaux, en remportant des Coupes de France, ou à l'international.

Douze ans plus tard, fort de quatre-vingt adhérents, le club a encore de beaux projets devant lui. Son équipe de bénévoles surmotivée prépare de nouveaux axes de développement avec notamment la formation de jeunes éducateurs sportifs mais également le développement d'une section dédiée aux malades du cancer - un projet lauréat de la Grande Cause Mutualiste 2020, récompensé par le Crédit Agricole Centre-Est.





Ces projets ne verront malheureusement pas le jour sans une salle d'entraînement. Faute d'un accès à un lieu d'entraînement, l'existence même du club est menacée. C'est pourquoi nous sommes à la recherche d'un local pouvant faire l'objet d'aménagements pour accueillir une activité sportive. Il est idéalement situé sur Cras ou dans les environs, de 150m² minimum et disposant de sanitaires. Ce local permettra à nos jeunes de continuer d'accéder à une activité sportive de qualité au cœur de la ruralité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous connaissez un tel local, notre futur est entre vos mains !

Karaté Club de Cras au 06 84 83 70 10 ou kc.crasDorange.fr



# L'AUTRE ASSOCIATION HUMANITAIRE À CRAS

Vous présente quelques nouvelles de la Maison du Coeur à Ouagadougou

Le covid semble être assez contenu, mais l'insécurité des habitants augmente.

La fête des femmes avait été reportée jusqu'au moment où Josette pourrait être là, elle a donc eu lieu en juillet!





Josette a pu rencontrer Moctar le dernier né d'Hadia dont nous vous avons parlé dans le dernier numéro!

Josette a passé du temps avec Azis, qui est arrivé il y a 13 ans et qui s'apprête à partir car il prépare ses examens pour rentrer dans la gendarmerie de Ouagadougou!



DON EN LIGNE: HTTPS://WWW.HELLOASSO.COM/ASSOCIATIONS/ASSOCIATION-L-AUTRE

DON PAR CHÈQUE : 95 CHEMIN DE LA COMBE BILLARD 38210 CRAS

PLUS D'INFO: WWW.ASSOCLAUTRE.WIXSITE.COM/LAUTRE



#### --- QUELS SONT LES PRINCIPAUX **FACTEURS DE RISQUE?**

- L'âge : deux tiers des cancers du sein surviennent
- Le mode de vie : le tabac, une consommation excessive d'alcool, la sédentarité et le surpoids augmentent le risque de cancer du sein.
- Les antécédents familiaux : 5 à 10 % des cas de cancer du sein sont liés à des prédispositions génétiques.

#### --- QUELS SONT LES SIGNES À SURVEILLER?

- Au niveau des seins : une grosseur, même non douloureuse, un changement de taille et de forme, un aspect peau d'orange, une douleur ou une lourdeur localisée.
- Au niveau du mamelon : une rétractation, un écoulement, une rougeur ou un œdème.
- Au niveau des aisselles : une grosseur ou un renflement.

Attention: ces signes ne sont pas spécifiques aux cancers du sein mais leur présence doit vous inciter à consulter votre médecin!

#### --- QUEL DÉPISTAGE?

- Un examen clinique mammaire annuel, réalisé par le médecin traitant ou le gynécologue, est recommandé pour toutes les femmes âgées de 25 ans et plus.
- Le dépistage organisé : il permet à toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans et qui ne présentent pas de risque particulier de bénéficier d'une mammographie tous les deux ans.

Une question? Parlez-en à votre médecin traitant ou à votre gynécologue!



La Fondation ARC, reconnue d'utilité publique, est la première fondation française 100 % dédiée à la recherche sur le cancer. Son objectif: guérir deux cancers sur trois d'ici 2025.



www.fondation-arc.org